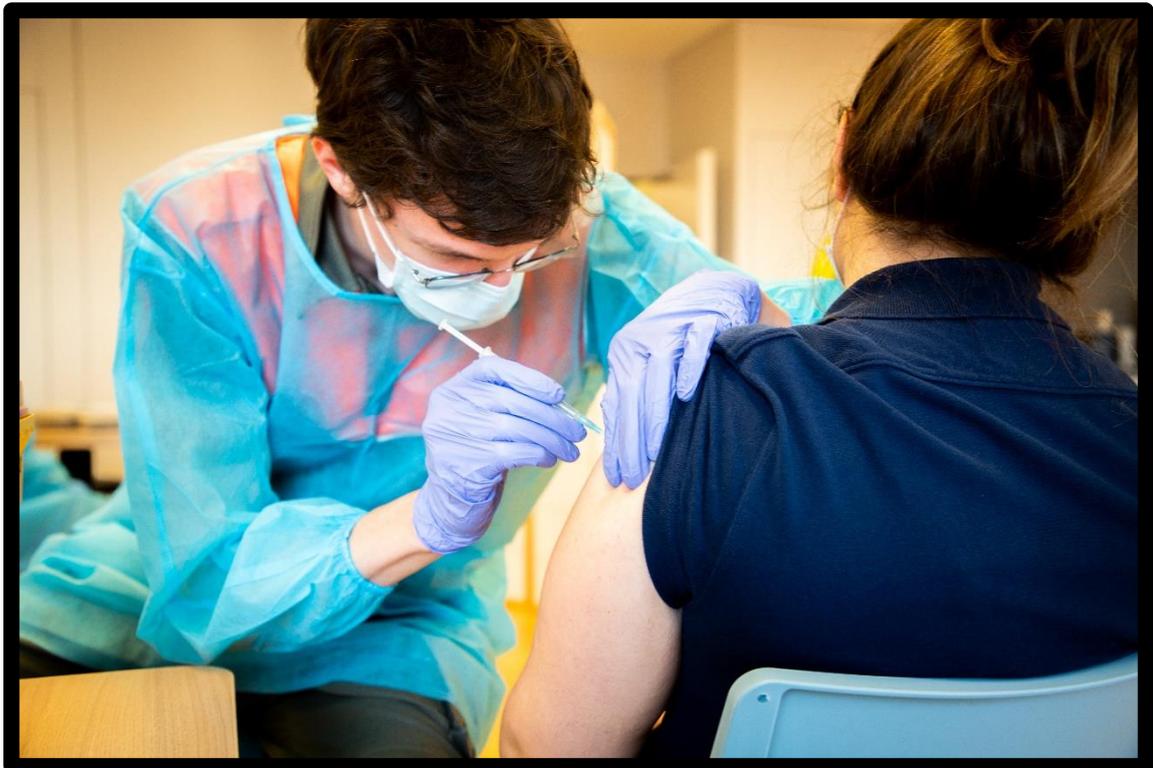




**Protection civile**  
District Morges

# **RAPPORT D'ACTIVITES 2021**



L'année 2021 fut une nouvelle année de très forte sollicitation de la Protection civile (PCi) qui a réalisé, avec brio, les nombreuses missions qui lui ont été confiées dans le cadre de la lutte contre la pandémie de la COVID-19.

Les activités de la Protection civile du District de Morges ne se sont pas arrêtées durant les fêtes de fin d'année. Engagé depuis le 28 octobre 2020, notre bataillon a reformé avec le bataillon du District de Nyon le bataillon OUEST. Ce regroupement opérationnel a pour objectif de faciliter la conduite et l'administration des opérations sur le terrain.



Présents durant les fêtes dans de nombreux Etablissements médicaux sociaux (EMS) et établissements sociaux éducatifs (ESE) ainsi que dans les hôpitaux de Morges et de Nyon et au centre de dépistage des Pâquis à Morges, nos astreints mobilisés durant les fêtes se sont vu offrir le livre, « Les pensées de

Pascal (l'autre) », personnellement dédicacé de l'acteur et humoriste suisse, Pascal Vincent, ce dernier s'étant déplacé à la caserne de St-Prex pour l'occasion.



### **Campagne de vaccination**

En janvier 2021, les premières doses de vaccin nous ont été livrées et nous avons pu débuter la vaccination, dans un premier temps, des personnes à risques puis, dans un second temps, de l'ensemble de la population. Nous sommes ainsi rentrés dans une nouvelle phase de la crise où nous avons été en mesure de fournir une protection efficace contre le virus aux personnes qui le souhaitaient.

Une marque de confiance, sans précédent, de la part de nos autorités et de la santé publique, nous a été témoignée. En nous donnant cette mission de vaccination et en formant des astreints à cette tâche, nous pouvons affirmer que la PCi aura

durablement marqué l'histoire de cette pandémie dans le canton de Vaud.

**Vaccination mobile :**

Bénéficiaires : EMS et ESE

Période engagement : du 6 janvier au 1<sup>er</sup> avril.

But : Vacciner les résidents des EMS et des ESE.

**Appui AVASAD :**

Bénéficiaire : CMS

Période engagement : du 17 février au 21 avril.

But : Soutenir le personnel du CMS pour la vaccination à domicile des personnes suivies.

**Centre de vaccination de Beaulieu :**

Bénéficiaire : Population

Période engagement : du 14 avril au 10 juin.

But : Soutenir administrativement et logistiquement le centre de vaccination.



**Vaccination itinérante :**

Bénéficiaire : population

Période engagement : du 17 mai au 28 juillet.

But : Proposer à la population une vaccination délocalisée dans des sites prédéterminés sur le territoire cantonal.

**Vaccination de proximité :**

Bénéficiaire : population

Période engagement : du 3 au 28 juillet.

But : Proposer à la population la vaccination dans les centres commerciaux ou des lieux de loisirs.



Durant le premier semestre de l'année, nous avons également terminé nos missions au profit des EMS, des ESE, des hôpitaux et du centre de dépistage des Pâquis avec une fin de notre engagement au 29 juillet.

**Quelques chiffres :**

Période : du 28.10 au 29.07

Jours de service Bat. OUEST : 15'477

Heures de travail Bat. OUEST :  
**123'816**

Jours de service astreints ORPC  
District Morges : **8'356**

Record jours de service Bat. OUEST,  
App Olivier Gendre avec **175 jours**.

Coût de l'engagement ORPC District  
de Morges : **CHF 304'548.85**



### **Nouvelle mise sur pied**

Afin de permettre à chaque personne de bénéficier dans les meilleurs délais d'une dose de vaccination de rappel, le bataillon OUEST a reçu la mission d'aménager et d'exploiter un centre de vaccination dans l'ancien bâtiment

du WWF à Gland. Ce bâtiment, aujourd'hui propriété de la commune de Gland, nous fut gracieusement mis à disposition par cette dernière. Dimensionné pour une capacité de vaccination de 2'000 injections par jour, le centre réalisera un record à 1'622 injections. Toujours actif au 31 décembre 2021, la planification de notre engagement a été réalisée jusqu'à la fin du mois de février 2022.

### **Baisse des effectifs de la PCi**

Au 1<sup>er</sup> janvier 2021, la nouvelle loi sur la Protection de la Population et la Protection civile (LPPCi) est entrée en vigueur. Le plus grand impact de cette nouvelle loi sur le fonctionnement de la PCi est la réduction de l'âge de l'obligation de servir pour les soldats et les sous-officiers. Notre bataillon a vu son effectif diminuer de 716 astreints au 31 décembre 2020 à 478 astreints au 1<sup>er</sup> janvier 2021 répartis de la manière suivante :

Officiers :	44
Sous-officiers :	57
Soldats :	377

Cette situation nous a contraint à supprimer une compagnie du bataillon passant ainsi de 5 à 4 compagnies. De plus, la charge provoquée par les nombreuses missions que la PCi a dû réaliser

durant l'année dans le cadre de la pandémie s'est tenue avec moins d'astreints donc potentiellement plus de jours à réaliser pour ces derniers.

### **Convention de soutien à l'ORPC de Nyon**

À la suite des nombreuses défaillances de l'ORPC de Nyon, le Comité de direction a pris la décision de suspendre le commandant Luc Mouthon et de demander un audit de la Cour cantonale des finances (CCF). Le rapport du CCF, qui sera rendu public au printemps 2021, est accablant et relève de nombreuses défaillances dans la gestion, l'organisation et les infrastructures du centre de Prangins appartenant à l'ORPC. Cette situation, sans précédent, mènera à la démission du commandant et du président du Comité de direction, Monsieur Christian Dugon. Afin de soutenir l'ORPC de Nyon et de lui permettre de se reconstruire dans les meilleures conditions, une convention tripartite sera signée entre le Comité de direction de l'ORPC de Nyon, le Service de la sécurité civile et militaire (SSCM) et le Comité de direction de l'ORPC de Morges. Cette convention quantifiait la mise à disposition à 50%, durant l'ensemble de l'année 2021, du Lt-col Alain Delacour, remplaçant du commandant cantonal de la PCi VD

et du Lt-col Marc Dumartheray, commandant de l'ORPC de Morges, pour une mission de reconstruction avec un commandement partagé. Cette collaboration s'est très bien déroulée et, grâce à cette convention, le commandement de l'ORPC du District de Nyon a pu être remis au 1<sup>er</sup> janvier 2022 au Lt-col Laurent Sunier à la suite d'une mise au concours du poste de commandant.

### **Activité régulière du bataillon**

Nous n'avons pas participé au traditionnel essai des alarmes fédérales le mercredi 3 février pour raison de pandémie. A cette occasion, le déclenchement à distance des 69 sirènes de notre District a été testé.

Nos spécialistes de la protection ABC (Atomic, Biologique et chimique) ont terminé la révision du concept de distribution des comprimés d'iode à la population du District en cas d'accident ou d'événement atomique, nucléaire ou radiologique.

Le contrôle périodique des abris (CPA) a été réalisé cette année sur les communes de Tolochenaz, Senarclens, Grancy, Vullierens, Gollion et Hautemorges (Cottens).

En septembre et novembre, le service de la Protection des Biens

culturels (PBC) de notre bataillon a fait service avec les spécialistes du bataillon de Nyon. Ensemble, ils ont réalisé le recensement des biens culturels et les fiches d'évacuation liées des communes de Lonay, St-Prex, Lully, Echichens, Gilly, Commugny, Essertines-sur-Rolle, Coinsins, Vich et des musées du Château de Prangins, de la Villa Rose à Gland et poursuivit la création des fiches d'évacuation des musées du Château de Morges.

Les fiches d'évacuation ont pour but de permettre aux sapeurs-pompiers d'évacuer et de mettre en lieu sûr les biens recensés lors d'un sinistre et ceci avant l'arrivée des spécialistes de la Protection des Biens Culturels de la PCi.

Une semaine de cours de répétition a été consacrée à la logistique avec des détachements convoqués et adaptés aux volumétries de travail à effectuer. L'entretien de nos 16 constructions, du matériel, des équipements et de nos 13 véhicules demande une planification importante et suivie.

Pour terminer, toujours en collaboration avec l'ORPC du District de Nyon, nous avons organisé un cours de répétition de rattrapage, en novembre, afin de permettre aux astreints ayant été dispensés de la mobilisation, de remplir leur devoir en lien avec leur obligation de servir.

## **Engagement en situation d'urgence**

En plus de la mobilisation de la Protection Civile, nous avons dû assurer un service de piquet permettant de répondre aux sollicitations en situation d'alarmes par les partenaires.

Le 18 mai, nous avons été alarmés en renfort de l'ORPC du District de Nyon pour un délestage de l'autoroute A1 entre Coppet et Nyon à la suite d'un accident survenu dans la nuit et ayant provoqué le décès d'une femme de 27 ans.

Le 18 mai, nous avons été alarmés en renfort de l'ORPC du District de Nyon pour un délestage de l'autoroute A1 entre Nyon et Gland à la suite du renversement d'un train routier qui transportait des déchets de papier en vrac.



## **Dispositions pénales**

Malheureusement, nous devons chaque année avertir ou dénoncer des astreints qui ne respectent pas

la procédure en matière de livret de service ou de convocation.

Avertissement : 14  
Dénonciations : 31

### **Autorité politique**

Un nouveau Comité de direction aura été élu et mis en place cette année. Ce fut l'occasion de remercier les membres de l'assemblée générale et du Comité de direction sortant dont M. Philippe Guillemain qui aura œuvré pour la PCi durant plus de 23 années, d'abord comme membre du Comité de direction, puis comme président. C'est avec un grand plaisir que nous avons accueilli les nouveaux membres du Comité de direction pour la législature 2021 à 2026.

#### **Président :**

Christian Franco de Denges

#### **Vice-président :**

Olivier Jeanneret de Tolochenaz

#### **Membres :**

Marylin Sieber d'Orny

Laurent Pellegrino de Morges

Patrick Guex d'Allaman

Claude-Alain Caviglioli d'Apples

Eric Hostettler de L'Isle

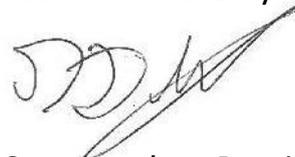
### **Remerciements**

Tous ces engagements, que ce soit en exercice, en situation réelle ou en cours de répétition, n'auraient pas été possible sans le concours

des miliciens, le cœur et la raison d'être de notre organisation, sans les professionnels de la PCi du District de Morges et sans le soutien infaillible des autorités politiques de notre District. Que ce soient les 61 délégués de notre assemblée régionale, sous la présidence, en 2021 de Monsieur Jean-Pierre Mitard, ou des 7 membres du Comité de direction, sous la présidence de Monsieur Philippe Guillemain et par la suite de Monsieur Christian Franco, j'ai pu, en tout temps, compter sur un soutien actif et une disponibilité exemplaire.

Saint-Prex, le 14 février 2022

It-col Dumartheray Marc



Commandant Bataillon  
ORPC de Morges